

LO PUBLIÀIRE



N°89 Printemps 2008

Depuis le concile de Nicée (325 après J.C.), les chrétiens fêtent Pâques le dimanche suivant la pleine lune de l'équinoxe de printemps. Pâques peut donc être célébré entre le 22 mars et le 25 avril. Cette année Pâques a donc été le 23 mars, ce n'est pas arrivé depuis 1913.

La date de Pâques dépend donc à la fois du calendrier solaire et du calendrier lunaire.

Que dire de ce printemps qui nous glace. Les plus courageux n'ont pas failli à la tradition du lundi de Pâques, il suffisait de trouver un endroit ensoleillé à l'abri du vent, pour déguster cette omelette sucrée après un bon repas.

Ce vent froid qui passe sur les neiges du Mont Aigoual, et transperce les vêtements les plus chauds, a provoqué de nombreuses discussions, par exemple, quand faut-il planter les pommes de terre ? Par rapport à la lune, pas trop tôt, sinon les premières feuilles qui dépasseraient malgré les nombreux buttages, seront brûlées par le gel.

Les imprudents qui ont déjà enlevé les voiles de protection de leurs arbustes craintifs, qui avaient démarré sous le soleil du mois de février, les ont vite drapés de leurs voiles blancs, transparents. Les pêcheurs ont eux aussi bravé le froid mais le vent a perturbé leurs performances, le lâcher de truites aidant, certains ont sorti leur épingle du jeu en montrant d'un geste sûr la longueur de leur prise, j'ai même entendu 55 centimètres...

Les haies sont taillées, les jardins nettoyés et fumés, les premières plantations, les plus vigoureuses, sont déjà sorties de terre.

Nous même, malgré les annonces de caisse vide, de récession mondiale eh bien, il faut aborder ce printemps la tête haute, retrousser les manches, se charger d'optimisme en évacuant tout le stress que peuvent provoquer les médias avec leur avalanche de sensationnel qui commence à nous user et surtout à nous lasser...

<i>Editorial</i>	2
<i>L'Atelier décologic'</i>	3
<i>Union sportive des basses Cévennes</i>	4
<i>Le foyer rural de St Bauzille</i>	4
<i>Franchises médicales ; Avant 2008</i>	5
<i>Place au jeu</i>	6
<i>Mots croisés</i>	7
<i>Entre les lignes (Poème)</i>	7
<i>Chronologie Historique</i>	
<i>des mines de Montoulieu</i>	8
<i>Disparition de notre doyen.</i>	10
<i>Nouvelles brèves</i>	11
<i>Centre de pleine nature</i>	12
<i>Le dernier Poilu français</i>	13
<i>Poème</i>	13
<i>Nolla ou les autres ?</i>	14
<i>Covoiturons</i>	16
<i>Une nouvelle association, pour l'école.</i>	16
<i>Agenda</i>	17
<i>L'association entraide du Taurac</i>	17
<i>Municipale 2008</i>	18
<i>Deux suggestions...</i>	19
<i>Les travaux des Conseils</i>	20
<i>Etat civil</i>	23
<i>Les ruchers de Montoulieu ...</i>	24

Page de couverture
« Vue sur les gorges »
Photo Thierry CELIE

*Reproduction interdite de tout ou partie de texte,
sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal
"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"*

Lo Publiaire

*(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS*

*Journal d'information trimestriel :
Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois*

*- Président : Jacques DEFLEUR
- Composition : Thierry CELIE
- Rédac. : Signataires des articles*

**Prochaine parution
N° 90 Juillet 2008**

*Impression : Arceaux 49,
1027 rue de la croix verte, Montpellier*



Place de l'église, un nouvel atelier voisine avec les Amis des beaux arts : l'Atelier décolo*gic*'.

Cette association loi 1901 est animée par Myriam et Odile. Pour l'instant, toutes les deux sont bénévoles mais si l'activité de l'association se développe, un emploi pourrait être créé.

Pourquoi « décolo*gic* » ? Parce qu'il s'agit de décoration et de récupération.

Myriam propose le « scrapbooking » ... et en français ??? En fait il s'agit de la décoration et de la personnalisation de ses albums photos. Cette activité permet de développer sa créativité, de mettre en scène ses photos de famille et l'histoire qu'elles racontent.

Comme il s'agit de personnaliser la présentation de ses propres photos, l'animatrice accompagne chaque personne intéressée par cette activité dans ses gestes, mais c'est cette dernière qui agit.

Odile propose la tapisserie d'ameublement et la création de meubles en carton.

La tapisserie d'ameublement permet de redonner vie aux vieux fauteuils, vieilles chaises ou vieux canapés qui sont depuis une éternité dans votre grenier ou votre cave. Faire

du neuf avec du vieux, trouver un tissu fluo pour rhabiller cette chaise que vous trouvez laide mais que vous gardez parce que... C'est si cher, une chaise... Et le faire soi-même en écoutant les conseils avisés d'une personne compétente. La restauration peut être traditionnelle avec rembourrage en crin végétal, ressorts ou moderne avec rembourrage en mousse.

Quant aux meubles en carton, l'idée peut faire sourire, on s' imagine quelque chose de fragile ... mais pas du tout !

La technique proposée permet de faire une commode qui supporte un téléviseur, un siège sur lequel vous pouvez vous asseoir vraiment etc. Le carton permet des formes très rondes, des réalisations très personnelles, sur mesure, en fonction de ses besoins ou de ses envies, à un coût défiant toute concurrence !!! Encore une fois, il s'agit de faire soi-même son mobilier en étant accompagné.

L'association met à disposition, outre les compétences des animatrices, un lieu convivial et spacieux pour travailler, des outils... et une ambiance sympathique !!! Pour le plaisir de faire soi-même et aussi d'échanger des idées, de créer ensemble.

Les personnes adhérant à l'association pourront aussi venir à l'atelier effectuer tout le bricolage qu'il est parfois difficile de faire chez soi, faute de place.

L'association récupère aussi tout ce que vous avez oublié dans vos caves et greniers et que vous ne souhaitez ni restaurer, ni utiliser : fauteuils, chaises, beaux papiers, tissus, grands cartons, boutons, perles, abat-jour, outils ...

Vous avez toujours rêvé de créer, l'Atelier décolo*gic*' vous permet d'oser !!!

Des permanences ont lieu

tous les lundis et mardis de 14h à 18h mais d'autres créneaux horaires sont possibles. L'adhésion à l'association est de 15 euros pour un an, et il est demandé 3 euros par heure d'activité à l'atelier.

Dans l'avenir, des stages seront organisés.



Renseignements :
04.67.73.49.45 ou
06.13.66.42.62 ou
decologic@gmail.com
Isabelle NOUVELON

Union sportive des basses Cévennes

Cet article devait paraître dans le numéro précédent, nous nous excusons pour ce retard indépendant de notre volonté.

La saison de football démarre avec la rentrée des classes. Les dirigeants de la Séranne

(St Bauzille, Brissac, Cazilhac) et du R.C. de Ganges ont eu un été studieux qui a abouti à créer un groupement pour toutes les équipes de jeunes. Nous avons créé une association loi 1901, baptisée Union Sportive des Basses Cévennes qui engage toutes les équipes auprès de la ligue de football. Le bureau se compose des personnes suivantes: Président: Eric Cazalet, Vice-président: Christophe Firmin, secrétaire: Jean Paul Bousquet, adjoint: Frantz Reboul, Trésorier: Claude Bohm, adjoint: Jules Marie

Causse, membres: Gilles Olivier, Michel Monteil, Frédéric Merle, Bernard Bourgade, Gérard Seguin, Gérard Julia.

Au total ce sont près de 275 jeunes âgés de 5 à 18ans, qui vont se répartir dans les différentes équipes. Les objectifs de ce groupement sont multiples. En premier lieu il nous permet d'avoir un effectif suffisant pour engager les équipes dans chaque catégorie et ainsi permettre à tous de jouer. Ensuite, le nombre faisant la force, nous pourrons avoir des équipes plus compétitives et accéder aux divisions supérieures. Enfin nous pourrons affirmer notre représentativité vis-à-vis des clubs de Montpellier et de

sa périphérie.

Ce projet est à son début. C'est avec la mobilisation, l'adhésion et la participation des élus, des bénévoles et des joueurs que nous le pérenniserez. Aussi j'encourage toutes les bonnes volontés à nous rejoindre pour entraîner, encadrer et animer l'U.S. Basses Cévennes.

L'école omnisport Seranne sera présente avec les seniors en promotion de 1^{ière} division et les vétérans en championnat district.

Frantz REBOUL

Le foyer rural de St Bauzille

Le samedi 19 janvier a eu lieu le goûter offert aux plus de 65 ans du village ainsi qu'aux adhérents de tout âge de St Bauzille et de l'extérieur.

Un couple d'animateur nous a enchanté par son programme: un voyage en chansons de Marseille à Vienne en passant par Paris, le tout entrecoupé d'anecdotes.

Cette animation n'est qu'une des nombreuses manifestations que nous organisons:

Le Foyer Rural participe au carnaval du village: il offre et distribue le goûter à tous les enfants présents et finance la pena.

Chaque année, il organise 6 repas dansants, une soirée familiale (loto - repas - animation) en plein air fin juillet et son loto à la salle

polyvalente au mois de janvier.

Nous sommes aussi présents à la foire de St Bauzille du 29 octobre avec ventes de salés, gâteaux et nos fameuses oreillettes ! Nous participons aussi aux stands du parc d'assistance du rallye des Cévennes: prêt de notre matériel, logistique, confection et service sandwiches, crêpes, boissons etc. ...

Le groupe vocal, créé par le foyer en 2003, chante bénévolement dans les maisons de retraite. Notre plus grande satisfaction est de voir la joie de nos aînés. Notre musicien Francis Martin et sa compagne Arlette sont les piliers de notre groupe et nous les remercions.

Nous chanterons dans notre salle le 21 juin pour la fête de la musique. Nous vous

invitons à venir nous écouter.

Le travail des bénévoles: préparation des repas, pâtisseries, lotos génèrent des bénéfices qui nous permettent de financer nos animations et l'entretien du bâtiment.

Les subventions que nous recevons: Mairie - Conseil général couvrent en partie les frais de fonctionnement.

Pour que notre association continue à œuvrer et animer notre village, il faut que vous veniez nombreux à nos animations.

Alors nous vous disons: A bientôt !!

*Marie-Claude
AGRANIER-COMBET*

- Forfait de 1 euro par acte médical ou de biologie médicale, dans la limite de 50 euros par an dont sont exonérés les mineurs et bénéficiaires de la CMU.

- Forfait de 18 euros par acte dont le tarif est supérieur à 91 euros dont sont exonérés les assurés pris en charge à 100/100

Les prélèvements de franchise sont faits sur les remboursements par l'assurance maladie aux assurés : il y a donc décalage entre l'acte et le moment où apparaîtra la déduction de la participation forfaitaire sur le relevé de l'assuré.

A partir du 1^{er} janvier 2008 :

- Pour le forfait précité de 1 euro par acte médical, son plafond a été relevé à 4 euros par jour si vous consultez plusieurs fois le même médecin au cours de la même journée ou si le médecin réalise plusieurs actes au cours de la même séance.

- Trois nouvelles franchises sont entrées en vigueur, officiellement destinées à financer la lutte contre le cancer, la maladie d'Alzheimer et l'amélioration des soins palliatifs.

Première nouvelle franchise : la participation de 0,50 euro sur chaque boîte de médicament délivré hors hospitalisation.

Deuxième nouvelle franchise : la participation de 2 euros par transport sanitaire, hors transport d'urgence.

Troisième nouvelle franchise : la participation de 0,50 euro par acte paramédical : kinésithérapie, soins infirmiers...

Le montant cumulé de ces trois franchises sera plafonné à 50 euros par an et par personne ; en seront

exonérés les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire : CMUC, les mineurs et les femmes enceintes du premier jour du sixième mois de grossesse jusqu'à 12 jours après l'accouchement.

L'assurance maladie continue de prendre entièrement en charge la vaccination anti-grippale pour les personnes de plus de 65 ans et pour celles atteintes de certaines affections, la vaccination R.O.R. : rougeole, oreillons, rubéole, pour les enfants de 1 à 13 ans et le dépistage du cancer du sein chez les femmes de 50 à 74 ans.

La franchise applicable aux médicaments – fixée à 0,50 euro par unité de conditionnement – ne peut excéder le montant du ticket modérateur restant à charge de l'assuré social. Par exemple, pour un produit à 0,75 euro, de vignette bleue soit remboursable à 35%, l'assuré doit régler 65% soit 0,49 euro : la franchise sera plafonnée à 0,49 euro au lieu de 0,50.

Remboursement de ces franchises : la loi interdit aux organismes complémentaires de santé d'assurer ces franchises dans le cadre des « contrats responsables » sous peine pour ces mutuelles de perdre les avantages fiscaux attachés à ces contrats.

Depuis sa création en 1945, l'assurance maladie repose sur la solidarité entre les bien-portants et les malades : tout le monde paie en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins, mais ce principe est aujourd'hui mis à mal déplorant les mutuelles et les assurés car ce sont les plus malades qui paient le plus.

Coluche disait déjà qu'il vaut

mieux être riche et en bonne santé que pauvre et malade...

En récapitulatif, nous avons un plafond de franchise de 50 euros pour les forfaits de 1 euro par acte médical et un plafond à 50 euros aussi pour les trois mesures nouvelles de 2008, ceux-ci se cumulant, c'est un montant maximum de 100 euros qui sera déduit du remboursement de l'assuré.

Depuis le 3 septembre 2007, les remboursements « hors parcours de soins » sont aussi moindres et les patients ont été invités à s'inscrire dans un parcours de soins coordonnés, signalant à leur caisse l'identité de leur médecin référent.

Quelques dérogations à ces mesures : il n'est pas utile de consulter d'abord votre médecin désigné comme habituel avant les rendez-vous chez le dentiste, le pédiatre, l'ophtalmologiste, le gynécologue.

Les organismes d'assurance complémentaire doutent que ces mesures aboutissent à l'équilibre financier de la caisse primaire d'assurance maladie, craignent que ces diminutions de remboursement ne provoquent des renoncements aux soins, et déplorent la mise en cause du principe fondateur de solidarité de notre système de santé.

Michèle BRUN



Le jeu est une activité physique ou morale, purement gratuite, qui n'a, dans la conscience de celui qui s'y livre, d'autre but que le plaisir qu'elle procure. Voilà ce que nous décrit le dictionnaire. Ce mot de jeu peut entrer dans d'autres définitions, le concernant. On s'amuse beaucoup avec le jeu. Il m'a amusé, je me suis pris au jeu, et j'ai voulu écrire un petit article afin de mettre le jeu en route mais, sait-on jamais où le jeu peut vous mener, ce



qu'il peut apporter de bon, ou de mauvais. Il ne faut donc pas prendre le jeu à la légère, faire attention de ne pas tomber dans le jeu d'une personne qui voudrait vous jouer un double jeu. Essayez alors de voir clair dans son jeu, s'il ne le cache pas trop. Si vous n'arrivez pas à percer son jeu, vous en resterez là, vous disant qu'après tout, son jeu n'en valait pas la chandelle. Mais parlons plutôt de ceux que l'on pratique, ou que l'on pratiquait. Sans vouloir paraître vieux jeu, j'aimerais évoquer quelques uns de notre jeune âge, mes collègues du 3^{ème} âge et plus s'en souviendront, je pense. Les garçons, en culotte courte, blouse noire, s'amusait au jeu de la toupie que l'on faisait tourner et ronfler, à coup de fouet fait d'un bâton et d'une ficelle. Le

jeu du cerceau : une vieille jante de roue de vélo, frappée et roulée à coups de bâton. Il y avait des courses de cerceaux. Le jeu de billes alignées en « ringuette », souvent raflées par les plus grands, accourant et criant « à l'araflage ». Le jeu de saute mouton, le « fiaquet », les joueurs étant accroupis sur le sol. Le ballon, bien sûr, dans les cours des écoles ou sur la Place du Christ, il n'y avait pas de stade. A défaut de ballon de foot, on bottait à coups de galoches dans une boîte vide, en fer blanc. Les filles, en petit tablier, jouaient à la marelle, colin-maillard, la balle au camp, la balle au mur. Actuellement, les jeux ont bien changé. Il y a les jeux audiovisuels, les jeux électroniques, les jeux sur Internet, etc.

Dans le sport, les jeunes ont le choix dans de nombreuses disciplines sportives.

Concernant les jeux de sociétés, d'associations dans notre village, je n'en décrirai que trois. D'abord le loto, jeu très ancien et populaire, toujours très en vogue de nos jours. Beaucoup de passionnés se passionnent pour ce jeu passionnant, attendant fébrilement que l'on sorte du sac, ou de la sphère, la « boulotte » qui leur fera crier « quine » en levant le bras. Auparavant, on aura entendu les cris bruyants de « boulogue », « monte le », « va le chercher ». Dans certains lotos, il y a le tirage par ordinateur. Il est bien loin le tirage au sac, dehors, les lotos ayant lieu dans les trois cafés de l'époque. Chaque « pion » portait un numéro, sorti du sac, il était transmis de vive voix à une personne placée à la porte de chaque café, ouvrant et refermant la porte à chaque numéro annoncé. Les lotos se composaient de volailles et de

gibier. Pour les jeux de cartes, dans les cafés c'est la belote coïncée qui est jouée par équipe de deux joueurs. Chacun s'appliquant à jouer son jeu avec maîtrise. Il faut cacher son jeu pour ne pas le dévoiler, être attentif au bon déroulement du jeu, ne pas tomber dans le jeu de son adversaire, pratiquer le jeu direct ou indirect. Le joueur jubile s'il a de bons atouts dans son jeu, ou est mécontent s'il ne monte pas de jeu, ou si son équipier n'a pas bien joué le jeu. On ne doit pas jouer à la « parlante », règle qui n'est pas toujours respectée, si en plus les spectateurs apportent leurs commentaires. Tout cela apporte du piment au jeu. Celui de la pétanque se joue sur les berges de l'Hérault, chaque jour dans l'après-midi. Nos valeureux pétanqueurs sont en majorité de braves retraités, bravant le chaud ou le froid, dans le feu de leur action. Les parties se jouent à la mêlée, avec parfois un petit problème d'hésitation à s'y mêler. On tergiverse quelque peu, les boules finissent pas être mêlées pour le tirage au sort, c'est le jeu du destin. On tombe bien, on tombe mal, comme d'ailleurs les boules sur le sol, au cours des parties, le sol qui est souvent mis en cause, en cas de maladresse, une excuse parmi d'autres, on ne veut pas se dévaluer. Les parties s'engagent par le jet du cochonnet. S'il est trop près, on le pousse avec le pied, s'il est trop loin, on le ramène toujours avec le pied. Il faudrait tout de même un juste milieu. Des concertations ont lieu entre équipiers, pour savoir si c'est le jeu de pointer ou de tirer, dans ce cas, il convient de frapper. Des discussions pour savoir à qui est le point, s'il y a litige entre les boules, près du bouchon.

Les joueurs regardent d'un côté, de l'autre, chacun le voit à lui, des spectateurs donnent leur avis. Finalement il faut mesurer, chercher un mètre. Malgré ses rhumatismes, un joueur se dévoue, mesure avec application, et rend son verdict, s'il est contesté, on remesure. L'évolution du score est précisée à chaque mène. Les parties se jouent pour l'honneur de vaincre. Comme il n'y a pas d'enjeu, on ne sort pas le grand jeu, personnes ne voulant jouer gros jeu. Les échanges verbaux sont savoureux. En définitive, les pétanqueurs se séparent amicalement,

contents de s'être mêlés à ce jeu. J'espère qu'ils ne m'en voudront pas de les avoir mis en jeu dans cet article, moi-même faisant partie du jeu. Je termine par les jeux de scène, que j'ai pratiqués en amateur. J'ai pris grand plaisir en contact avec les nombreux spectateurs qui on apprécié, je pense, nos jeux scéniques du Groupe Artistique du Foyer de l'Enfance. Avant de refermer le rideau sur cet article, je salue, comme c'était la coutume sur scène, les fidèles lecteurs du Publiaire, et les membres dévoués de la rédaction.

Poème : Anne Marie LEONARD

ENTRE LES LIGNES

*Entre les lignes
De nos mains
Entre les lignes
Du destin
Entre les lignes
De nos mots
Entre les lignes
Mot à mot*

*Il y a du bonheur
Fragile
Et des coups de cœur
Futiles
Des chemins semblant
Tout tracés
Se sont simplement
Effacés*

*Entre les lignes
De nos mains
Entre les lignes
Du destin
Entre les lignes
De nos mots
Entre les lignes
Mot à mot*

*On croise la passion
Torride
Et la désillusion
Perfide
Nous versons des larmes
De rage
Et déposons nos armes
En cage*

*Puis soudain l'amour nous
Délivre
Nous laissant prêts à tout
Revivre*

MOTS CROISES Par Christian LECAM

HORIZONTAL

- On l'attend avec impatience, enfin il est là.
- Apaisant, zen
- Pas neuve – Rejeter
- Ville de Serbie – Très à l'aise
- Il est bon d'y être pour sa forme – très agréable à St BAU
- « Escagasse » - Mange le roi
- Plante aromatique des garrigues
- Article – Le dernier de ces personnages eut une fin tragique

VERTICAL

- Elles s'épanouissent en cette période
- Du secteur
- Inattendu
- Contesté – Ronfleur de bande dessinée
- Suivi d'un numéro, c'est une chaîne – Punit
- Numéro 1 à Berlin – Support de green
- Province française ou Etat américain – Pronom possessif
- Il ne manque pas d'air – Au cœur de la patriel.
Angoissés

(Solution page 27)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3					■				
4				■		■			
5				■				■	
6							■		
7									
8	■			■					

LA PHRASE DU TRIMESTRE

« Il n'y a pas de repos pour les peuples libres, le repos c'est une idée monarchique »

Georges CLEMENCEAU (chambre des députés, 1883)

Mines, Minières
Mines & Carrières
5^e Division
16^e Arrondissement

AVIS au Public

Hérault.
Mairie de Montoulieu.

Le Public est prévenu que par pétition en date du 8 février 1827 et transcrite à la suite du présent avis, les Sieurs Levy Planchon Lassalle maire de St Hippolyte (gard), Paulin Louis François Alphonse de Bousquet, Louis François Alexandre Bousquet de Florian, Jean Adrien de Bousquet Florian, domiciliés à St Hippolyte, et les Sieurs Louis Paulin Amédée de Bousquet maire d'Aulas (gard), Fulcran Barthélemy Gay ex-notaire & Antoine Vidal domiciliés à St Bauzile du Putois, demandent en société la Concession d'une Mine De houille Dans les territoires des Communes de Montoulieu & de St Bauzile du Putois.

Cette Concession serait circonscrite ainsi qu'il suit :

Au sud, par une ligne droite tirée du Pont d'Alzon sur le chemin de St Bauzile à Montpellier, à la sommité du bois de Mounié.

A l'est, par une ligne Droite tirée de cette sommité à celle de Valgrand.

Au nord, par une suite de lignes droites passant par le rocher des Valettes sur la limite du Département, la sommité de Tauras & le moulin de la Coste.

A l'ouest, par la route de Ganges à Montpellier, à partir du moulin de la Coste jusqu'au pont d'Alzon (ou d'Asson) point de départ.

Cette demande est faite sous l'offre de payer aux propriétaires du sol dans toute l'étendue de la Concession une redevance annuelle de douze centimes par hectare et de satisfaire aux redevances dues à l'état & à toutes indemnités qui pourraient être dues conformément à la Loi à raison des travaux d'exploitation. Le présent Avis sera affiché à la diligence des mairies pendant quatre mois consécutifs à Montpellier chef lieu du département & de l'arrondissement ; à Montoulieu et St Bauzile du Putois lieux de situation de la mine & du domicile de plusieurs associés à la demande. Des exemplaires du présent avis seront adressés à M. le Préfet du département du Gard avec invitation de faire soumettre aux formalités de l'affiche à St Hippolyte et à Aulas lieu du domicile de plusieurs demandeurs.

Il sera en outre publié devant la porte de l'Hôtel de ville ou maison commune et des églises paroissiales ou consistoriales un jour de dimanche à l'issue de l'office et au moins une fois par mois pendant la durée des affiches ; Insertion en sera faite dans le journal du chef lieu des départements.

Les oppositions aux-quelles la demande en concession pourrait donner lieu seront admises devant le préfet jusqu'au dernier jour du quatrième mois d'affiche, à compter de la date. Elles devront être notifiées par actes extrajudiciaires à la préfecture du département où elles seront enregistrées par le registre destiné et qui sera ouvert à tous ceux qui en demanderont communication. Les oppositions seront également notifiées par actes extrajudiciaires aux parties intéressées.

Immédiatement après l'expiration des quatre mois d'affiche et de publication, les maires constateront l'accomplissement des formalités par des certificats qui feront connaître

1^o La date de la réception du présent avis, 2^o celle de l'affiche, 3^o la date de chacune des publications prescrites, 4^o les oppositions ou réclamations qui pourraient avoir été remises à l'autorité locale, contre ou au sujet de la demande.

L'envoi des certificats sera fait à la préfecture au plus tard dans le délai de huit jours après l'expiration du quatrième mois d'affiche.

Fait double pour être proposé à M. le préfet du département de l'Hérault et adressé à M. le directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines, conformément à l'article 24 du décret du 18 novembre 1810.

Carcassonne le 17 février 1827

L'ingénieur en chef des mines

Brochin

Chronologie Historique des mines de Montoulieu

Par sa géologie et sa géomorphologie, la région cévenole, montagnes et garrigues, a intéressé les prospections depuis que l'homme sait utiliser les métaux. La vallée de Montoulieu, elle, a intéressé l'œil du prospecteur au 19^{ème}.

Un regain de la demande de métaux fin du 18^{ème} début du 19^{ème} fait redémarrer l'activité minière dans les Cévennes et les hautes garrigues. A la demande de plusieurs personnes, en autres, le maire de St Hippolyte, le maire d'Aulas et de particuliers, un avis en date du 4 février 1827 pour la création d'une concession de mines est affiché dans les diligences, mairie, églises pendant 4 mois. Les formalités requises se poursuivront jusqu'à l'ouverture de la concession.

Un ingénieur des mines, M. Brochin vient prospecter dans la vallée à la suite de cet avis et le 1^{er} octobre 1927 le préfet de Montpellier reçoit son compte rendu. Il y a bel et bien du charbon. En fait, charbon pauvre, la lignite est présente à maints endroits et a la consistance, " d'une espèce d'argile grasse noirâtre ".

Des expériences sont faites chez un serrurier à Montoulieu pour vérifier la qualité de cette lignite.

Celle-ci s'est formée il y a 30 millions d'années, à l'oligocène, période du tertiaire. En ces temps là, il faisait très chaud et humide ; la végétation abondait et l'accumulation d'humus, d'eaux dans les dépressions forma ainsi beaucoup de dépôts. Ceux-ci furent recouverts peu à peu par des alluvions et d'autres dépôts.

La chimie fit son petit bout de chemin et au 19^{ème} siècle M. Brochin peut être satisfait de son enquête.

Un puit est foré au mois d'octobre 1827 sur les terrains du mas Domergue qui appartenait au neveu de la Marquise de Ganges,

M. de Lavalette.

Fait banal et ô combien récurrent, en cet automne il plut à verse (!) et le puit fut inondé.

L'ingénieur des mines a dû faire appel à des ouvriers qui " à force de bras " ont pompé l'eau et enlevé la boue.

Le 26 octobre 1828 une ordonnance royale (*nous sommes sous la Restauration*) confirme la création de la concession minière et l'exploitation peut alors démarrer. Les propriétaires des terrains sur lesquels est installée la concession, sont Mme Huguette Bayen (veuve) et M. le Marquis de la Valette qui toucheront 12 cts/ha/an.

En 1854 les héritiers du Marquis de la Valette, M. et Mme de Juigné déposent une demande de renonciation à la concession, qui leur est accordée le 14 mai 1858 par décret de Napoléon III.

La 1^{ère} concession s'étendait sur 88ha, en 1869 la concession qui est remaniée, s'étend alors sur 478 ha et est concédée à quatre personnes ; Messieurs Philippe Benoît, Michel Benoît, Rougier et Bernard.

L'exploitation est abandonnée en 1875 puis reprise au cours des ans par différentes personnes. En 1902, le 2 juillet la concession appartient à un certain M. Cambon, fabricant de chaux à St Bazille de Putois.

En 1918, elle est cédée à M. Jinier pour 560Frs ; l'exploitation ira cahin-caha jusqu'à la deuxième guerre mondiale et connaîtra une dernière ouverture dans la décennie des années 40. La France ayant besoin de charbon pour le chauffage, les mines de Montoulieu sont réouvertes et l'exploitation va grand train.

En 1947 l'ingénieur des mines embauche une trentaine de Polonais pour creuser, tailler, boiser, tirer, en un mot pour être mineur. Ceux-ci le soir rentrent à

St Hippolyte du Fort où ils logent.

M. Alphonse Chafiol (*père de M. le Maire de Montoulieu*) se souvient qu'ils gagnaient trois fois le salaire d'un ouvrier agricole, ce qui lui donna l'envie d'aller se faire embaucher. Mais voyant le travail que fournissaient ces hommes il renonça à son projet. Les galeries étaient inondées en permanence, il fallait pomper continuellement, les galeries n'étaient pas assez consolidées et semblaient dangereuses. L'année 1948 fut l'année de la plus grosse production, les wagons complets se suivaient partaient à La Cadière pour être chargés sur le train.

L'année suivante pourtant la mine ferme. Tous les problèmes ajoutés à celui de la mauvaise qualité de ce charbon, il contenait beaucoup de soufre et les gens d'ici l'appelaient " le charbon qui n'est pas prêt ". Certains avaient même eu l'idée, la grande idée, transformer la lignite en cirage, le projet tomba à l'eau ...

Aucun document à ce jour ne permet de parler des productions de minerai qui ont été exploitées durant les différentes périodes d'exploitation. Une recherche à la direction des mines d'Alès est envisagée qui permettra de compléter cet aperçu de l'industrie minière Montoulibène.

J. Gabriel



Dernier vestige d'une grande histoire

J'ai perdu un ami, il avait trente ans de plus que moi, mais cela ne se voyait guère, tellement il était d'un caractère enjoué et vif dans ses gestes. Sa longue vie ne pouvait être que mouvementée :

Déjà deux guerres mondiales, 1914/1918, 1939/1945, Quatrième d'une famille de neuf garçons, ce n'est pas simple,

Une grande aventure être facteur à son époque, Sa passion, la chasse.

Revenons un peu dans le détail sur les grands moments de sa vie. Né en 1910 à St Bauzille, il avait habité un moment au-dessus de la remise des Trois Rois, relais de la diligence.

Tout jeune, il aidait ses parents qui étaient propriétaires d'une campagne à FIGARET près de St André de Buèges.

La seconde guerre mondiale, il a comme beaucoup d'autres souffert dès l'âge de 20 ans, prisonnier pendant cinq ans en Allemagne. G. DUHAMEL : « Quel silence! Quel poids d'ombre, quelle conjuration des forces de l'oubli. Et pourtant la plupart de ces hommes étaient jeunes : ils avaient laissé derrière eux leur patrie, leurs foyers, leurs amours, leurs amitiés. ». La Section des Anciens Combattants de

St Bauzille lui a rendu les honneurs dus à son sacrifice pour la France.

Après la guerre, à son retour d'Allemagne, il fut nommé facteur. Ses tournées, vers Ferrières les Verreries et les mas environnants, isolés au milieu des chênes verts, Claparèdes, Cazalséquiens, Montguilhem, le Castelet, les Jasses, Baume, le Pous... des noms qui sonnent comme des clarines aux oreilles des chasseurs...

De ces tournées du début de sa carrière, il lui restera toute

sa vie, ce désir des départs, tôt le matin, vers la campagne...

Voilà quelqu'un qui aimait la nature, qui l'avait étudiée, il en sentait toutes les effluves, il en connaissait toutes les essences, toutes les histoires qui étaient liées à ses mystères, il savait profiter de ces moments exceptionnels de la vision d'un spectacle que pouvait lui offrir la nature, car il avait la patience d'attendre, tapi dans les fourrés, là, un perdreau qui appelle sa compagne, là, un sanglier qui se vautre dans un lac, là, une bécasse qui tire du sol un long ver de terre avec son long bec...

Il en connaissait les moindres recoins, les lacs, les conques, les combes avec leurs noms chargés d'histoires, il en connaissait toutes les limites, pas besoin de cadastre, des propriétaires lui demandaient des conseils avant d'aller consulter les Archives Départementales du Cadastre, pour être plus sûrs de leur fait...

Son expérience de ces longues attentes studieuses au milieu des bois avait aiguisé ses instincts de chasseur, il pouvait savoir où se cachait le gibier et même vers quel bois il avait pu se déplacer, en étudiant les pistes qu'il avait laissées.

Rappelez vous le N° 63, le Four Cagaïre, je décrivais l'œuvre de François, il avait taillé un cade qui aujourd'hui fait plus de cinq mètres de hauteur, chaque fois qu'il passait à côté, il le caressait et l'appelait « mon cade ».

Dans le N° 66, Issar de Gleizes, à Montoulieu, promenade avec François, c'est lui qui menait le train, il disparaissait souvent au détour d'un virage, il revenait sur ses pas et repartait de plus belle, sans jamais rien dire, mais il devait penser

fortement « quelles limaces », c'était en 2002, il avait 92 ans. Cette promenade se terminait à l'Ermitage de Monnier, souvenir extraordinaire, paysage sauvage, site unique dans l'immensité des bois où son histoire est inscrite sur les murs.

Début 2008, François enfourchait encore son vélo en passant sa jambe par dessus la selle, il avait 98 ans, il allait faire ses courses sur le Chemin Neuf, inquiétant tout son entourage.

Sa passion, c'était la chasse, à peu près quatre vingt années de permis de chasser, sans compter ses plus jeunes années à la campagne de Figaret où il a certainement accompagné ses frères aînés. Dans les années 1950, il fallait régler la chasse sur le territoire de St Bauzille et Notre Dame de Londres, envahi par de nombreux chasseurs des communes voisines, Ganges par exemple sans vouloir la citer. Le docteur RIGAUD, Fernand CAUSSE, François CARIBENT, se penchèrent sur la question et créèrent la Diane de la St Hubert, François fut élu président.

Il a assuré cette fonction sans jamais se départir de son caractère entier et de son autorité naturelle. Mais s'il fallait de la fermeté pour ceux qui transgressaient les règles, il fallait aussi une certaine diplomatie avec les propriétaires des bois car nous chassions alors sur un vaste territoire, St Martin de Londres, Causse de la Selle, St Jean de Buèges...

Pour lui la chasse n'était pas que traquer le gibier, cela faisait pourtant partie de l'un de ses plaisirs les plus appréciés, il est vrai, mais c'était la protection des espèces protégées par des battues administratives, des pièges contre les prédateurs,

la sauvagine, avec bien sûr les mesures de protection adaptées.

Il construisait lui même ses pièges, les plaçait, les relevait, activité qu'il jugeait indispensable... C'était aussi un fin tireur avec son calibre 16, au coup de bras, il tombait souvent deux perdreaux, un doublé, au levé d'une compagnie. C'était aussi le premier chasseur utilisant un appelant, sorte de sifflet que l'on place dans la bouche au bord des lèvres pour imiter le merle, avec son calibre 16, il

faisait sauter la tête du merle qui venait se poser sur un arbre sans jamais abîmer le reste pour le plus grand plaisir de la cuisinière...

Pour ces moments de détente, il aimait jouer à la belote, fin joueur, il avait compté les points de tête avant tout le monde. La fermeture du café de son neveu a été la fin de la belote et puis sa vue commençait à lui jouer des tours...

Voilà une vie bien remplie, trop brièvement décrite, je me rappellerai de lui ses sorties

matinales, tous les jours, puis un jour sur deux, puis moins souvent, à vélo, ou à pied poussant son vélo, sa direction privilégiée, le Cayla, le Four Cagaïre, les Boutes...

Je garderai toujours en moi cette image d'un honnête homme heureux comme je garde encore celle du Grand-Père PELLECUER, avec son costume en velours marron, sa gibecière en bandoulière qui lui aussi prenait la même direction, tous les jours, à pied vers le Four Cagaïre...



Nouvelles brèves

Jacques DEFLEUR

Deux champions régionaux d'échec : Clara MEUNIER, quatrième dans la catégorie petit poussin, et son frère Clément, champion régional, catégorie poussin, tous deux qualifiés pour le championnat de France, toutes nos félicitations et tous nos encouragements à ces deux champions en herbe...

Ils ont débuté à Brissac, puis Ganges et maintenant à Montpellier.

Les concours de pétanque de Pâques se sont bien déroulés malgré le froid, 33 triplettes le samedi, 48 le dimanche et 23 le lundi. Et maintenant il faut préparer le championnat de l'Hérault du 3 mai.

Le 1^{er} avril, le Crédit agricole de St Bauzille a fermé discrètement ses portes. Le buraliste agrandit son magasin.

Centre de pleine nature

« Les Lutins Cévenols » Jeunesse Laïque et Républicaine.

Jacques DEFLEUR

Beaucoup de difficultés pour réaliser ce nouveau projet du Centre Pleine Nature, projet ambitieux qui répond à toutes les normes de sécurité et qui désire obtenir le label Tourisme handicap et les trois épis pour les gîtes ruraux.

Difficultés financières pour obtenir les subventions, difficultés de réalisation dans le premier bâtiment, bâtiment ancien dont les murs ont un mètre d'épaisseur avec toutes les surprises qu'ils peuvent contenir, je vous rassure pas de trésor enfoui, mais plutôt perte de temps et des factures supplémentaires... .

Il sera terminé le premier juin, avec ses 34 chambres de 2 à 6 personnes, chacune d'elles

avec salle de bains, une salle à manger de 150 places, bar et self service, accessibilité tous handicaps.

Un deuxième bâtiment est prévu à l'emplacement de celui qui vient d'être détruit. Bâtiment dit pédagogique, prévu pour septembre 2009.

Un plan vous permettra de suivre cet exposé, locaux techniques, atelier de réparation, un mur d'escalade couvert, un vestiaire pour recevoir les usagers de passage avec douches, au deuxième étage, une salle polyvalente de 120 m², 3 salles de classe de 40 places, une salle informatique et une bibliothèque.

Ces locaux pourront être

utilisés par les scolaires en classe verte ainsi que les activités sportives, spéléologie, escalade, canoë-kayak. Un contact avec les enseignants de St Bauzille, avec l'O.M.S.C. d'Agonès, Montoulieu et St Bauzille permettra d'améliorer les possibilités d'accès aux prestations offertes par ce site.

A l'extérieur devant le four à chaux, un amphithéâtre avec trois gradins contenant 150 places. Il pourra accueillir des spectacles en plein air dans un premier temps.

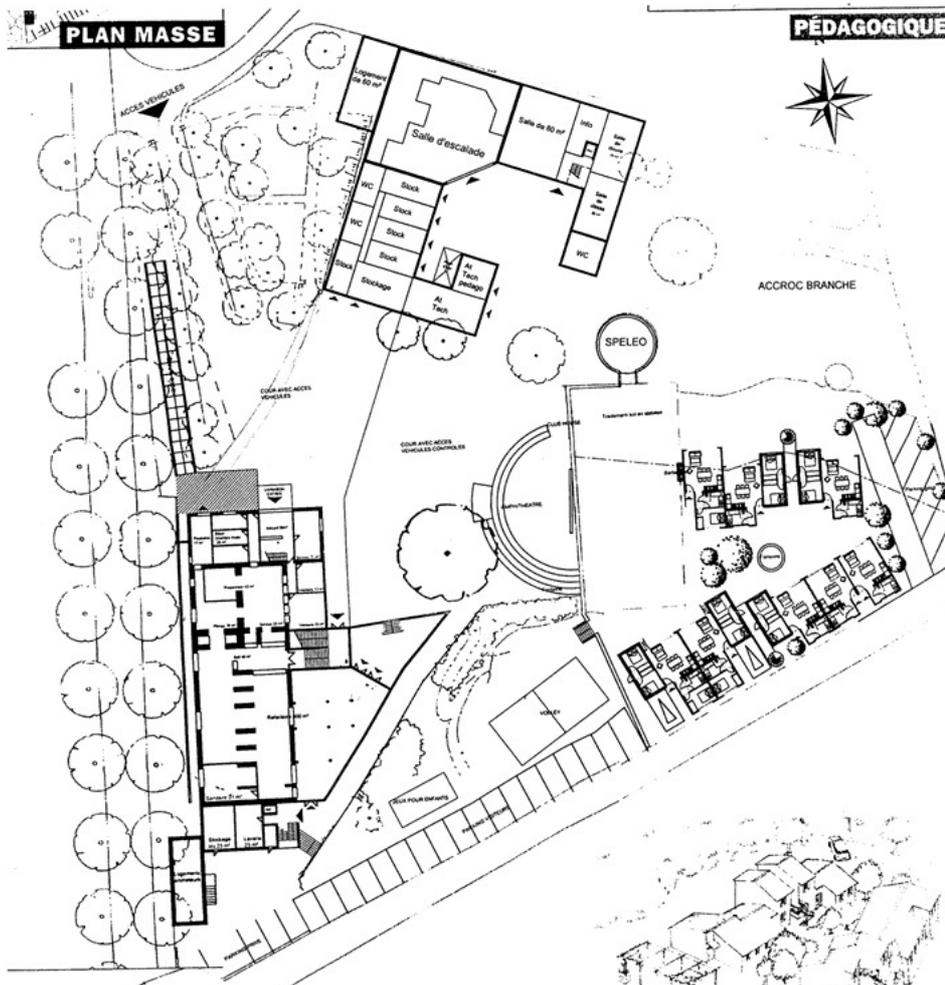
Quatre ALGECO, sont prévus en attendant, pour permettre les activités pédagogiques.

Huit gîtes de six places, modulables, à la demande de la Caisse d'Allocation Familiale pour avoir la possibilité d'accueil de familles nombreuses, printemps 2009.

En consultant le plan qui n'est pas encore tout à fait à jour, vous remarquerez les places de parking pour les bus, les voitures des employés, des visiteurs, les cheminements pour les handicapés sur tout le site, accédant à tous les bâtiments, vers l'ascenseur desservant les quatre étages de l'hébergement.

Au milieu de la cour qui est entièrement piétonnière, se trouve un coin ombragé, avec une fontaine, avec peut-être des jeux pour enfants.

Cette description est succincte vu l'ampleur du site, elle n'existe que pour éveiller votre curiosité et vous donner l'envie d'assister à l'inauguration qui aura lieu début juin.



Le dernier Poilu français.

Jacques DEFLEUR

Ce lundi 17 mars 2008, à 11 heures 30, une gerbe de fleurs avec la banderole « A nos Morts » a été déposée au pied de notre Monument aux Morts. De nombreux élus, la Section des Anciens Combattants et quelques personnes que je remercie vivement, ont assisté à l'Homage National rendu au dernier Poilu de la Grande Guerre qui venait de s'éteindre à l'âge de 110 ans.

Cette disparition du dernier témoin ne doit pas emporter dans sa tombe tout ce que représente comme symbole la Grande Guerre :

Le patriotisme : une Nation toute entière qui s'est élevée contre l'ennemi,

Le courage : les incessantes attaques, sortir de la tranchée, sous la mitraille par tous les temps, pour repousser l'ennemi, bataille meurtrière aux corps à corps, baïonnettes aux canons, **l'héroïsme** : il fallait aller au bout de soi même, aller au feu en connaissant le sort de ce

qui pouvait arriver, 900 morts par jour.

Nous pouvons parler aussi de la désespérance qui pouvait entraîner des abandons, des révoltes, la souffrance des familles endeuillées, des orphelins, des blessés, des gueules cassées...

La disparition du Dernier Poilu doit nous conforter dans nos missions de toujours, une présence à chaque commémoration, la lutte pour la Paix plus que jamais nécessaire, instruire le **Devoir de Mémoire** aux jeunes générations.

Un bouquet de branches d'olivier symbole de Paix était déposé près de la gerbe par M. Michel ISSERT.

Je réaffirmais que la mission principale des Anciens Combattants était de présenter la guerre sur toutes ses facettes, en montrer les effets néfastes, comme les actes héroïques pour démontrer que la PAIX est nécessaire.

De nombreux conflits, religieux, ethniques, pour un territoire, pour le pouvoir, secouent le monde, mais cela ne découragera pas les Anciens Combattants.

« L'eau qui tombe goutte à goutte mais sans cesse finit par creuser son lit dans le roc le plus dur »
VOLTAIRE.



Poème

de Michel MOURGUES :



A nos grands-pères qui sont morts en terre de nulle part,
Tués par le hasard de la vie
Pour ce qui vit et donne l'espoir

Vous êtes partis un petit matin en la brume blanche
Ni avait odeur de thym, ni de ciste, de romarin,
Êtes partis pour l'amour immense,
De votre Pays et pour nous autres.
Votre pensée restera nôtre, restera grande, grande en la France Franque,

Vous ne verrez jamais plus le Pays des cigales,
Vous y avez laissé une mère, une petite fille en pleurs.
Ni olivier vert, ni le verger immense qui vous protégeait des chaleurs.

Vous ne boirez jamais plus l'absinthe sous la treille,

Vos amis aussi ont disparu
Ils ne ressusciteront plus mais peut-être avec nous au pays des merveilles

Restent vos os en limon boueux,
Mais vous êtes heureux, vous nous avez donné la vie.



Ce jour-là, Marinette avait 6 ans. Son papa et sa maman lui avaient offert une jolie poupée. Cette poupée avait une belle robe rose, de petits souliers dorés, de grands et beaux yeux noirs, des cheveux noirs et tout bouclés, et surtout, des mains aux épaules, du front aux pieds, toute sa peau était couleur chocolat, d'un superbe marron chaud et brillant, presque lumineux. Marinette, qui était blonde et avait les yeux bleus, n'avait jamais vu de poupée aussi bronzée. Quand sa maman la lui a présentée en lui disant : « Bon anniversaire ma chérie. Je te présente Nolla, elle est à toi. » Marinette a ouvert la bouche d'étonnement, deux grosses larmes ont coulé sur ses joues toutes rouges et elle n'a rien dit. Elle a pris Nolla dans ses bras, l'a serrée très fort, a bredouillé : « merci papa, merci maman ! » Elle l'a gardée sur son cœur toute la journée, jusqu'au soir où, dans son lit, sans la lâcher, elle l'a embrassée et lui a dit : « Bonne nuit ma petite Nolla, et à demain » et elle s'est endormie.

C'est ainsi que Nolla, la petite Africaine, est entrée dans la vie de Marinette la blondinette, et a pris place, mais une place de choix, parmi les autres : la Bécassine en laine au petit nez rond, Médor, le chien noir et blanc en velours, Bichette, la chèvre en bois, Totor, le clown en carton, Blanche-neige en robe de soie... et quelques autres.

Le lendemain, Marinette les a réunis en rond dans un coin de

sa chambre. C'était un mercredi matin. Papa était au travail, ainsi que maman, et le grand frère faisait ses devoirs dans sa chambre. « Voilà Nolla, dit-elle. C'est la dernière arrivée de vous tous. Eux, c'est Bécassine, Médor, Bichette, Totor et Blanche-neige. Les autres dorment encore, ils sont petits. Vous, vous êtes blanc, rouge, ou à la fois blanc et noir. Elle, c'est la seule toute noire. Elle est jolie, pas vrai ? Il faudra être gentils avec elle. » Les autres, immobiles, écoutaient sans rien dire. Puis, elle est partie avec Nolla dans ses bras, jusque dans le jardin où elle a été voir chaque fleur pour lui montrer Nolla. « Ça, c'est une rose » et elle lui fait faire un bisou. « Ça, c'est une marguerite ». Bisou. Puis, ça a été le tour des pensées, des tournesols, des géraniums, etc. Tout le jardin y est passé. Même les deux oliviers et le pommier. Ça a duré toute la matinée. Et quand maman est rentrée à midi (elle ne travaillait pas loin d'ici), elle les a trouvées dans les bras l'une de l'autre, sur le divan du salon. « Alors, Marinette, tu aurais pu mettre le couvert... » dit-elle. La fillette a fait un bisou à sa poupée, l'a posée doucement et s'est levée pour faire ce qu'elle avait l'habitude de faire. Pendant ce temps, dans sa chambre, Bécassine et les autres étaient toujours là, immobiles dans leur coin, seuls, silencieux, dépités peut-être d'être délaissés pour la nouvelle venue, peut-être même, qui sait, un peu jaloux, allez savoir. Toujours est-il que, depuis, Marinette ne s'occupe plus d'eux. Elle ne leur parle plus. Elle ne les regarde plus. Elle a laissé maman les remettre dans la caisse à jouets sans rien dire. Depuis, le matin, quand elle se lève, elle commence par embrasser Nolla. Ce qu'elle

fait aussi en partant à l'école, ou en en revenant. Ses parents n'ont rien remarqué. Il ont même l'air heureux d'avoir fait ce cadeau si apprécié par leur fillette. Il n'y a que Minou, le chat à qui rien n'échappe, qui a l'air de trouver ça bizarre. Mais personne ne saura ce qu'il en pense ; la tâche noire de ses yeux est traversée verticalement d'un fil d'or quand il fait jour ou embrasé d'un large éclat luminescent dans l'obscurité. Il voit tout mais ne dit jamais rien.

C'est ce soir que c'est arrivé. Marinette pose son cartable dans la salle à manger et va dans sa chambre. Sa maman qui vient d'aller la chercher à l'école se rend à la cuisine pour lui préparer son goûter. Elle sait que Marinette d'habitude va d'abord faire un bisou à Nolla et revient aussitôt pour manger son « quatre heures ». Là, elle se fait attendre.

- Marinette, tu viens ? » dit maman.

- J'arrive » mais elle n'est là qu'au bout d'un long moment, la mine défaite : « Je ne sais plus où j'ai mis Nolla »

- Elle n'est pas sur ton lit ?

- Non. J'ai regardé sous la lit et aussi dans la caisse où il y a les autres, et un peu partout, et je ne l'ai pas trouvée.

- Elle doit bien être quelque part. Tiens, mange, et après on ira chercher ensemble. Ne t'en fais pas. On va la trouver. »

Elles cherchent un long moment, dans la chambre où Bécassine, Blanche-neige et les autres, éparpillés sur le sol, semblent sourire discrètement comme pour se moquer de celle qui les a abandonnés. Peut-être sont-ils contents de savoir que celle qui a pris leur place n'est plus là. Mais où est-elle ? Ils ne savent pas... A moins que... Mais non, ce n'est pas possible. Ils n'auraient pas fait ça.

Pourtant, si Marinette regardait leur visage avec un peu plus d'attention, elle y verrait peut-être ce petit sourire moqueur comme s'ils étaient heureux de ce qui arrivait et aussi, l'espace d'un instant, un bref clin d'œil complice. Y seraient-ils pour quelque chose ? Est-ce aussi ce que pense Minou, qui est assis dans l'entrée de la chambre et qui regarde sans bouger ? Lui aussi est victime du soudain désintéret de sa petite maîtresse. Il pourrait très bien comprendre les autres... à moins que lui-même... ? Et les fouilles continuent, en vain. Le soir, quand papa rentre du travail avec le grand frère, maman prépare le repas et Marinette est avachie sur le canapé, les mains vides, le regard triste. Et c'est la même chose tous les soirs, toute la semaine. La fillette au caractère si vivant ne bouge plus guère. Il paraît qu'à l'école, elle ne veut plus jouer avec les autres pendant la récréation et sa maîtresse n'en revient pas de la voir si déprimée. Les parents s'inquiètent, l'interrogent, essaient de la rassurer, proposent même de lui acheter une autre poupée, ce qui la fait brusquement tomber en sanglots. Ils ne savent plus quoi faire. Minou est là assis dans son coin. Il se lève doucement et va jusque dans la chambre de Marinette où il trouve Bécassine, Blanche-neige et les autres assis par terre, au pied du mur, en rond comme pour un entretien collectif. Il s'assoie parmi eux. Leurs yeux immobiles (sauf ceux de Minou) semblent pourtant consulter le regard de chacun, en silence, comme pour se dire un tas de choses sans un mot. On dirait qu'il y a de la tristesse dans leurs yeux de poupées. De l'œil rond de Bécassine, un semblant de larme a l'air de s'échapper. Blanche-neige baisse la tête, Médor aussi, Bichette regarde les autres et Totor vient de laisser tomber son nez rouge.

Le soir, quand maman vient coucher la fillette, le chat n'est plus là et ni l'une ni l'autre n'a remarqué la présence ou l'absence, sur le parquet, de quoi ou de qui que ce soit.

C'est le lendemain matin que tout se déclenche. Marinette, qui a beaucoup de mal à s'endormir depuis la disparition de Nolla, est réveillée en sursaut par la voix de sa maman :

- Chérie, lève-toi vite et viens voir » Le temps de se frotter les yeux et de les ouvrir à la lumière du jour et Marinette est debout. Un peu chancelante, mais debout.

- Qu'est-ce qu'il y a ?

- Viens, viens voir avec moi. »

Et sa maman l'entraîne avec elle dans le couloir, jusque devant la porte ouverte du placard à balais.

- Regarde ! » La fillette regarde dans le fouillis du placard. En haut, il y a une étagère avec des boîtes de toutes sortes. Sous l'étagère, une barre horizontale où sont suspendus des balais et des accessoires d'aspirateur.

- Regarde en bas »

Là, il y a l'aspirateur puis un tas de chiffons et une caisse ouverte avec de quoi nettoyer les chaussures.

- Regarde plus à droite »

Dans le coin, une grosse pile de serpillières et c'est tout.

- Penche-toi » Elle se penche vers les serpillières bien alignées, sauf les deux dernières, un peu décalées. Et là, entre les deux, il y a un petit quelque chose qui dépasse, qu'elle ne voit pas bien. La maman allume la lampe du couloir pour qu'elle voie mieux. C'est un petit truc noir. Un manche de pelle, le bout d'un gant ?... non... c'est... c'est... c'est une main, petite et noire. « Oh ! » crie-t-elle, toute raide de surprise et d'émotion. Aussitôt, elle attrape la petite main qui dépasse et tire doucement. Suit alors le bras, puis l'épaule, puis le corps tout entier d'une jolie poupée à la

peau marron, dans sa belle robe rose. Son visage sombre et toujours éclairé de son sourire radieux semble envahi du bonheur de retrouver la petite fille blonde qui l'avait tant aimée. Un long bisou les réunit à nouveau dans les bras l'une de l'autre et sur les joues de la fillette, la maman voit couler des larmes de joie qui la font pleurer, elle aussi.

Quand elle revient dans sa chambre avec Nolla, Marinette est accueillie par Bécassine, Médor, Bichette, Totor et Blanche-neige, assis en rond sur son lit à les attendre. Qui les a mis là ? Ou alors, ils sont venus tout seuls ? Elle ne se pose pas la question. Elle met Nolla entre Bécassine et Blanche-neige, prend tout ce beau monde dans ses bras et distribue ses bisous à tous, pendant tout le temps qu'il faut pour que Minou, le chat assis dans le cadre de la porte, réalise la situation et pousse un petit miaulement de plaisir. Alors Marinette l'invite d'un geste à venir avec eux, ce qu'il fait d'un bond.

Voilà. Toi, lecteur, tu voudrais bien savoir ce qui s'est réellement passé. Qui a enlevé Nolla ? Qui l'a cachée ? Pourquoi ? Est-ce que c'est la chat, les personnages – jouets ? A toi de deviner. Moi, je ne te le dirai pas. En tout cas, la maison a retrouvé la joie et le bonheur d'être ensemble. Ça ne suffit pas ?



Le centre socioculturel l'AGANTIC de Ganges propose un réseau de covoiturage pour les habitants du Gard et de l'Hérault

Pour Agir en faveur de l'environnement Réduire les frais de transport Tisser le lien social et S'entraider

COMMENT CA MARCHE?

Entrez dans le site internet www.aganticovoiture.org et laissez-vous guider.

Vous pouvez vous inscrire en tant que particulier ou en tant qu'association.

Les associations disposent de pages spéciales pour annoncer leurs manifestations.

Une fois adhérent, vous

pouvez entrer en contact avec les aganticovoiturés.

Nous vous encourageons à vous rencontrer pour convenir des modalités du voyage et du partage des frais de transport.

Une charte de l'Aganticovoituré ainsi qu'une notice, que chaque utilisateur s'engage à respecter, régissent le bon usage du service et les bonnes relations entre chacun.

Pour utiliser ce service, le Centre Socioculturel l' Agantic demande une adhésion de 8 €

pour les particuliers et de 15€ pour les associations

Ce service de covoiturage local est soutenu par: la région Languedoc-Roussillon, la Fondation de France, la Caisse d'Epargne, la ville de Ganges

CENTRE SOCIOCULTUREL l'AGANTIC

Tel 04 67 73 8005,

fax 04 67 73 42 38,

- contact@aganticovoiture.org

- www.aganticovoiture.org

Une nouvelle association, pour l'école.**Des parents élus au conseil d'école aux « parents des élèves de l'école du Thaurac »**

Il nous est apparu nécessaire - aux vues des différents questionnements et autres commentaires - d'expliquer les raisons qui nous ont conduits à créer une association de type « 1901 ».

En effet, jusqu'à cette année, cette représentation était effectuée sans autre forme juridique, mais notre volonté d'établir un échange avec les parents avant chaque Conseil d'École par le biais de réunions nous impose un cadre plus « légal ».

Ceci est obligatoire afin d'assurer les biens et les personnes participant à ces réunions, d'obtenir plus aisément les salles nous accueillant et de demander quelques subsides auprès des mairies concernées (ST BAUZILLE, MONTOULIEU et AGONÈS).

Tout ayant un coût

aujourd'hui, elles nous permettront de pouvoir communiquer avec vous par les moyens mis à notre disposition (panneau d'affichage, courrier électronique, presse,...).

Cette association n'est affiliée à aucune organisation politique. Elle est au service des parents d'enfants scolarisés dans l'école et assure une liaison avec l'école et les institutions concernées.

Elle ne vient en aucun cas se substituer ni « concurrencer » les associations déjà en place et peut, au contraire, proposer son aide si besoin s'en fait sentir.

Enfin, nous souhaitons travailler avec tout le personnel de l'école dans l'intérêt de nos enfants et en particulier sur l'épineux dossier de la future

maternelle.

Nous vous rappelons que l'adhésion (d'un euro symbolique) n'est pas obligatoire et que tous les parents sont représentés par les membres élus.

Une adresse mail est désormais à votre disposition :

parentsthaurac@orange.fr

Merci de votre confiance.

Les Parents Élus au Conseil d'École

AVISSE, Valérie

BURDIN, Jean

CHOLET, Patrick

COURTINS, Monique

NOUVELON, Isabelle

OUCHEA, Karima

TRICOU, Maryse

27 AVRIL: Concours triplettes 300 € plus les mises – Concours féminin : 25 % plus les mises - Contact : La Joyeuse Pétanque St Bauzilloise

3, 4 MAI : Championnat de l'Hérault triplettes masculin (128 équipes) - Championnat de l'Hérault doublettes « féminins » (64 équipes) Contact : Joyeuse Pétanque St Bauzilloise

07 et 08 MAI : Les Amis de Brassens + école publique : Organisation Ad Augusta – Salle polyvalente

11, 12 MAI : Concours doublettes 300 € plus les mises - Concours féminin doublettes 25 % plus les mises
Contact : Joyeuse Pétanque St Bauzilloise

15 MAI : Hoka Hey – Salle Polyvalente

17 MAI: Repas dansants Foyer Rural : 04.67.73.74.34

12- 13 JUIN : Spectacle Flamenco – Salle polyvalente

14, 15 JUIN: Championnat de l'Hérault « Minimes – Cadets – Juniors »
Contact : Joyeuse Pétanque St Bauzilloise

Fête de la musique (à confirmer):

Spectacles : - école de musique **LA LYRE ST BAUZILLOISE**

21/06 - **Groupe vocal du foyer rural :** répertoire de chansons françaises : Foyer Rural

27/06 - **Ad Augusta + Elvis Platinés :** concerts musicaux

28/06 – **K'Danse :** spectacle de fin d'année sur les Berges

10-11-12 JUIN (à confirmer) : Les **FESTI'BERGES** - Association "Ad'Augusta" sur les Berges de l'Hérault.

JUIN - JUILLET - AOUT: Challenges de pétanques avec grillades - Association "La Joyeuse Pétanque"

8-9-10-11 AOUT: Grande Fête votive organisée par le Comité des Fêtes

19 AOUT 2008 : Concours doublettes 300 € plus les mises - Concours féminin doublettes 25 % plus les mises Contact : Joyeuse Pétanque St Bauzilloise

Avant dernier dimanche d'août : Les Foulées du Thaurac : 24 août 2008

L'association entraide du Thaurac

Initiée il y a 23 ans par Nanette, Madame Renaud, dont le souvenir reste vif parmi nous, l'Entraide du Thaurac, avec l'équipe en place, trop réduite maintenant, cesse son activité, soit principalement la Grande Braderie Annuelle.

Notre but était bien de venir en aide principalement à l'Enfance en détresse, par le biais de diverses Associations que nous connaissions bien ; aussi, nous savions que la totalité de notre recette assurait à quelques enfants si malheureux, un peu de l'essentiel pour vivre. Nous continuerons à nous occuper de notre filleule indienne, SARANYA, pour tenir notre promesse, soit de

l'accompagner jusqu'à la fin de ses études, encore trois années. Les 500 euros envoyés chaque année, permettent de régler les frais de scolarité, les soins médicaux (sa santé est précaire), et parfois une petite aide à sa famille qui vit dans la plus grande pauvreté physique et morale.

Si, vous qui lisez ces lignes, avez envie de soutenir Saranya par un modeste don ponctuel, vous pouvez joindre Madame Louise Granier, tel 04.67.73.33.33.

L'Association demeure donc, si certaines bonnes volontés souhaitent reprendre le flambeau, avec éventuellement des actions ponctuelles, c'est tout à fait

possible, et nous les y encourageons en leur souhaitons de réussir ; contacter la même personne.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui, bénévolement, ont contribué à la réussite des actions menées par l'Association « Entraide du Thaurac ». Nous remercions également les nombreux et fidèles clients de la Braderie de Saint Bauzille, ainsi que l'équipe municipale toujours prête à nous donner le coup de main. Bien amicalement aux Saint Bauzillois, et à tous les lecteurs du Publiaire,

Pour l'équipe sortante,
Marie Eglé GRANIER
et Louise GRANIER.

Municipale 2008 - Les résultats par communes

● Candidat élu

Saint Bazuille de Putois

1er tour le 9 mars 2008

Inscrit : 1127 Votant : 932 (82.70%)

Nul : 21

Exprimé : 911

Saint Bazuille Passionnément	Nb voix
M. ISSERT Michel ●	476
M. ALLE Oscar ●	471
Mme AFFRE Francette ●	458
M. CIRIBINO Nicolas ●	478
Mme AUZEPY Lydia ●	488
M. SABATIER Wilfried ●	482
M. FITTIPALDI Dominique ●	480
Mme THEROND Elisabeth ●	479
M. BOUVIE Fabien ●	474
M. GARCIA Gilbert ●	465
M. MENDES Guy	437
M. RIVIERE Marc	443
Mme BELMONT Dominique	451
Mme RICARD Dominique	426
M. CLEMENT Pascal	438

Saint Bazuille à venir	Nb voix
M. CARLUY Rémy	378
Mme ALLEGRE Marie Anne	410
M. BRESSON Jean	405
M. CAMMAL David	382
Mme FERRAND Céline	373
M. ISSERT Yannick	402
Mme LAMOUREUX Christine	359
Mme MALECKI Rose	358
Mme MARTEL Doriane	364
Mme MARTIAL Vorina	375
M. MILLET Dominique	347
M. REY Benjamin	396
M. ROUVIERE Benoît	370
M. VIDAL Christophe	408
Mme WATEAU Andrée	357

Union St Bazilloise	Nb voix
M. GIBELIN-BOYER Christian	50
Mme LOPEZ Eliane	47
M. ROBIN Ian	47
Mme CORNIL Marjorie	32
M. HERNANDEZ Jean Luc	31
Mme CORBEX Caroline	33
M. CHAPIN Serge	28
Mme HUSSON Marion	27
M. BERTY Julien	28

Entente des Saint Bazillois(es) et nouveaux résidents	Nb voix
M. MOURGUES Michel	49

Saint Bazuille de Putois

2ème tour le 16 mars 2008

Inscrit : 1127 Votant : 869 (77.11%)

Nul : 17

Exprimé : 852

Saint Bazuille Passionnément	Nb voix
Mme BELMONT Dominique ●	444
M. CLEMENT Pascal ●	442
M. MENDES Guy ●	458
Mme RICARD Dominique ●	443
M. RIVIERE Marc ●	446

Saint Bazuille à venir	Nb voix
Mme ALLEGRE Marie Anne	392
M. CAMMAL David	369
Mme FERRAND Céline	364
M. REY Benjamin	381
M. VIDAL Christophe	391

Entente des Saint Bazillois(es) et nouveaux résidents	Nb voix
M. MOURGUES Michel	23

Agonès

le 9 mars 2008

Inscrit : 203 Votant : 180 (88,67%)

Nul : 3 Exprimé : 177

Une équipe pour Agonès	Nb voix
M. Patrick TRICOU ●	117
M. Eric GUICHARD ●	114
M. M. Chantal ESPARCEL ●	113
Mme Sylvie JOLICOEUR ●	112
M. Etienne PETRIS ●	112
Mme Véronique RIGAUD ●	111
M. Antoine RAVIER ●	109
Mme Emmanuelle ROCHE ●	109
M. Nourredine ZOUAOUI ●	109
M. Emile BOURGET ●	108
Mme Anne SARMEO ●	108

Agir ensemble pour Agonès	Nb voix
M. Michel MARTIAL	72
M. Laurent ADAM	61
Mme Sylvie BAUDOUIN	62
M. Stéphane BERNARD	61
M. André BERTRAND	65
Mme Laure BESNARD	65
Mme Marlène DOS SANTOS	64
Mme Anny ESTIEU	66
M. Jean Pierre GAY	66
Mme Marie L. GAY	66
M. Hubert HEYD	64

Montoulieu

le 9 mars 2008

Inscrit : 120 Votant : 98 (81.66%)

Nul : 2 Exprimé : 96

	Nb voix
LEBON Brigitte ●	90
SEBASTIA Nicolas ●	90
THARAUD Laurence ●	89
CAZALET Eric ●	89
LEONARD Anne-Marie ●	88
CHAFIOL Guilhem ●	87
CHARRA Colin ●	86
APARISI Hubert ●	84
CORVEZ Antoinette ●	83
PONS Nicolas ●	82
CALMET Hélène ●	72

Deux suggestions...

Au moment où j'écris ces lignes (jeudi 6 mars 2008), le vote pour élire le prochain conseil municipal n'a pas encore eu lieu. Le Publiaire n'a pas participé à la campagne électorale conformément à ses statuts, ce qui n'empêche pas les membres de son conseil d'administration d'avoir des options variées suivant la conscience personnelle de chacun. Mais, quand paraîtra ce numéro, le nouveau conseil municipal de chacune de nos trois communes (Agonès, Montoulieu et St Bauzille) sera en place pour 6 ans. En tant qu'habitant de St Bauzille, et quelle que soit la liste gagnante, outre mon point de vue que j'ai déjà exprimé aux uns et aux autres, je me permets de faire deux suggestions à notre maire et à ses conseillers.

Première suggestion : création d'un bulletin municipal (pour les communes où il n'existe pas ou plus) pour une information des administrés plus complète, au fur et à mesure des actions menées par les responsables communaux. Cela permettrait plus de clarté, d'avoir moins recours aux rumeurs et d'éviter des révélations ou pseudo révélations de dernière minute, à l'approche des prochaines élections municipales, ce qui entraîne

toujours un certain malaise chez les électeurs.

Deuxième suggestion : pendant des années, à St Bauzille, la mairie organisait un repas aux Lutins cévenols pour les plus de 65 ans. Ces manifestations annuelles étaient très appréciées. Chacun y retrouvait des tas d'amis, on y échangeait des souvenirs, souvenirs d'enfance souvent ou de jeunesse, des liens se renouaient dans une ambiance chaleureuse. Ceux qui ne pouvaient (ou ne voulaient) pas y venir recevaient un colis en compensation. Ces derniers étaient-ils plus nombreux que ceux qui y venaient ? En tout cas, ce jour-là il y a toujours eu beaucoup de monde. Aujourd'hui, ce type de réunion festive des anciens n'existe plus et chacun a son colis disponible à la mairie. Certains nous ont quittés mais d'autres les ont remplacés. La population de St Bauzille augmente et évolue. Les « immigrés » récents n'ont souvent pas d'autre attache dans le coin que leur maison neuve sur un petit terrain qu'ils ont payés cher. L'ambiance « village » s'effrite peu à peu. Les « vieux » « anciens » s'isolent de plus en plus dans une société qui évolue trop vite. Les nouveaux « vieux » les suivent dans cette solitude.



Ne serait-il pas utile de reprendre cette tradition de réunions annuelles des « anciens » et des « nouveaux » vieux qui ont du mal à se mettre au diapason de ce monde actuel coincé entre le travail (quand il y en a) qu'on va chercher à distance (en voiture presque toujours) et la télé, l'ordinateur ou Internet, sans parler de la piscine (pour les mieux lotis) qui a remplacé les baignades collectives dans l'Hérault, etc...

Qu'en pensez-vous, vous qui avez mon âge (ou plus) ou qui l'aurez bientôt ?

Qu'en pensent le nouveau maire et ses collègues, nouveaux ou réélus ?

Jean SUZANNE

les conseils municipaux élisant le Maire et leurs adjoints ne sont pas retranscrit sur le journal, mais voici le résultat du vote par commune

	<i>St Bauzille de Putois</i>	<i>Agonès</i>	<i>Montoulieu</i>
<i>Maire</i>	M. Michel ISSERT	M. Patrick TRICOU	M. Guilhen CHAFIOL
<i>1er Adjoint</i>	M. Oscar ALLE	M. Etienne PETRIS	Mme Anne M. LEONARD
<i>2ème Adjoint</i>	M. BOUVIE Fabien	M. M. Chantal ESPARCEL	M. Eric CAZALET
<i>3ème Adjoint</i>	Mme THEROND Elisabeth	M. Eric GUICHARD	M. Nicolas PONS
<i>4ème Adjoint</i>	Mme AUZEPY Lydia		

Présents :

Mr J. CAUSSE, Mr M. MARTIAL, Mr A. BERTRAND, Mme S. GRANIER, Mme M.C. ESPARCEL, Mme H. POISSON, Mr E. BOURGET, Mr Ph. LAMOUREUX, M. P. TRICOU

Absents : Mr E. PETRIS (pouvoir à Mme Esparcel) Madame CAIZERGUES

M. André BERTRAND est nommé secrétaire de séance.
L'ensemble des membres présents adopte le compte-rendu du dernier conseil.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Mme CAIZERGUES remerciant le Conseil du soutien qu'il lui a apporté lors du décès de son Père Monsieur ABRIC.

Mise en conformité du Forage

Monsieur le Maire rappelle que ce dossier a pris du retard du fait de l'indisponibilité du responsable DDA. Il convient désormais de faire avancer ce dossier et de demander les subventions nécessaires.

Le dossier de mise en conformité du captage est lié à celui de la canalisation mise en danger par les crues de l'Hérault : deux solutions étaient envisagées : soit la protection des berges par un enrochement, soit le déplacement de la canalisation.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du SIVU (désigné comme maître d'ouvrage de la protection des berges) qui s'est déroulée le 18 décembre.

L'Administration préconise fortement le déplacement de la canalisation : en effet d'une part, l'Agence de l'Eau ne peut pas financer l'aménagement des berges, s'agissant d'eau potable et d'autre part les préconisations du SAGE Hérault préconise d'éloigner les réseaux des bords du cours d'eau et d'éviter toute artificialisation du milieu.

Dans ce nouveau cadre, la maîtrise d'ouvrage revient à la commune.

Monsieur le Maire rappelle que cette solution pose le problème de la maîtrise foncière, ce qui risque de retarder considérablement l'avancée du dossier.

Dans un premier temps, il convient de demander les subventions pour la remise en conformité du forage. Les DUP (pour la protection du captage et le déplacement de la canalisation) viendront ensuite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander les subventions les plus élevées possibles auprès des administrations concernées, pour la remise en état du forage.

Monsieur Martial demande un enrochement autour du forage pour le protéger de la Lergue. Monsieur Causse rappelle que l'hydrogéologue est venu sur le terrain et n'a pas semblé être inquiet par la proximité de ce cours d'eau. Par ailleurs M. Bourget s'étonne qu'en tant que délégué au SIVU, il n'ait pas été convoqué à la réunion.

Maîtrise d'oeuvre PAE

Monsieur le Maire rappelle l'historique du dossier et annonce que la DDE ne peut plus assurer la maîtrise d'oeuvre de ce dossier. Il convient donc de faire une mise en concurrence pour confier cette maîtrise d'oeuvre à un cabinet privé.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de lancer une mise

en concurrence auprès de différents géomètres pour la réalisation du PAE.

Alimentation en électricité du secteur de Monplaisir

Suite à la plainte de M. Lopez, il s'avère que la ligne est trop faible pour assurer une alimentation correcte. Une estimation du changement de ligne fait ressortir un coût de 42 000 euros. Monsieur le Maire a donc écrit à Hérault Energie pour obtenir une subvention pour ce dossier.

Une solution intermédiaire serait de raccorder ce quartier sur le transformateur des Autagnes, mais elle n'a pas les faveurs d'EDF.

Monsieur Lamouroux est chargé de se rapprocher d'Hérault Energie pour faire avancer ce problème qui est particulièrement urgent.

Assainissement Valrac et Valfleury

Dans le cadre de raccordements des particuliers certains bénéficiaires ont demandé s'ils pouvaient faire les travaux préparatoires. La DDE et l'entreprise ont insisté sur la nécessité d'attendre la désignation du fermier du réseau avant toute intervention. Dès lors que le fermage a été attribué à la SAUR, il convient pour ces particuliers de se rapprocher de cette Société pour déterminer les travaux à réaliser et permettre au fermier de vérifier leur conformité.

Par ailleurs, Nicole GAY demande si elle peut emprunter le domaine communal pour se raccorder. Le Conseil municipal donne son accord sous réserve de signature d'une convention préalable.

Demande d'installation d'un commerce de dépôt vente

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de M. GAY Jean Pierre : il s'agit d'installer un commerce de dépôt vente de camping-car, mobil-home, véhicule de type VL et location de matériel sur son terrain situé au Treize cantous. (Parcelle B 306).

Le dossier sera transmis à la DDE pour étude.

Vente Thébaud

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Me Valette Berthelsen portant copie du jugement porté par le Juge d'expropriation dans cette affaire. Le prix est fixé à 2 euros le M2 (la proposition de la commune était de 1.83 euros). Me Valette a fait procéder à la signification de ce jugement, afin de faire courir le délai d'appel qui est d'un mois.

M. Lamouroux insiste sur l'importance que revêt ce terrain pour la commune. Il serait dommage de ne pas conclure l'affaire à ce prix là.

L'affaire suit son cours.

Voeux de la Municipalité

Monsieur le Maire rappelle que les voeux de la municipalité auront lieu le vendredi 25 janvier à 18h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.

1. Décisions modificatives

Monsieur Rigaud donne la parole à Monsieur Servier qui explicite le tableau relatif aux virements de crédits nécessaires en fin d'exercice. La Commission des Finances et du Personnel a donné un avis favorable.

Monsieur Petris demande de pouvoir disposer d'une information sur les investissements réalisés par la Communauté de communes et les grands postes de fonctionnement.

Monsieur Servier précise que le budget ne pourra être voté qu'après les prochaines élections municipales mais qu'il sera fourni aux élus avant cette échéance, le compte administratif 2007 et des informations les plus précises possibles sur la ventilation par grand secteur des actions de la Communauté.

Monsieur Issert indique qu'il s'abstient sur ce dossier compte tenu du virement de crédit affectant le poste de la construction de l'école de St Bauzille de Putois. Il lui est précisé que l'enveloppe totale n'est pas modifiée mais que les travaux de la 6^{ème} classe de Cazilhac qui en faisaient partie n'étaient pas individualisés.

Voté à l'unanimité moins une abstention.

2. Emprunt pour différents travaux.

Afin de financer différents travaux : dans les écoles et à la crèche, il est nécessaire de souscrire un emprunt d'un montant de 58 000 €.

Monsieur Servier précise que trois propositions ont été réceptionnées émanant de Dexia, de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole pour une durée de 5 ans avec échéance trimestrielle. Le crédit Agricole fait la proposition la plus avantageuse avec un taux de 4,46 % une échéance de 3 251, 43 € et un coût d'intérêt total de 7 028,58 €. Le Conseil décide à l'unanimité de souscrire cet emprunt avec le Crédit Agricole.

Voté à l'unanimité.

3. Tableau des effectifs

Voir tableau ci-joint. Il s'agit de prendre en compte le changement de grade de deux ATSEM et la titularisation de quatre CEC et un CAE arrivant en fin de contrat au 31/12/07 et 31/01/08.

Avis favorable de la Commission des Finances et du Personnel. Monsieur le Président précise qu'il s'agit là de la poursuite de la politique mise en place par notre Communauté de résorber l'emploi précaire malgré le coût induit pour le budget. Il estime que ce personnel ayant fait depuis plusieurs années la preuve de son efficacité, il aurait été injuste de ne pas leur offrir un emploi stable dans notre collectivité.

Monsieur Gaubiak regrette pour sa part que ces titularisations puissent barrer la route à des personnes sollicitant directement un emploi de titulaire.

Il est précisé par monsieur Servier que pour les emplois concernés, il n'existe pas de concours.

Voté à l'unanimité.

4. Nouveau Contrat d'assurance – Risques statutaires du personnel.

L'ancien contrat avec Gras-Savoie pour AXA arrivant à échéance au 31/12/07, il a été organisé une consultation pour couvrir ce risque. Trois propositions valables ont été réceptionnées. Il s'agit de Gras Savoye de Dexia/SOFCAP et de la SMACL. Cette dernière proposition est la plus intéressante avec un taux de cotisation pour les garanties retenues par la Communauté de communes de 3 % pour les agents CNRACL et de 1,60 % pour les agents Ircontec. Cette proposition nous fera économiser près de 7 000 € par rapport au budget actuel.

Voté à l'unanimité.

5. Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor.

Le Président expose au conseil que suite au changement du comptable du Trésor (Madame RIGAL Pierrette), il convient de délibérer conformément à l'article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1983 sur l'octroi de l'indemnité de conseil. Deux délibérations sont nécessaires. La première concerne la période du 1^{er} juillet au 31 août 2007 durant laquelle Madame OLLIER Hélène a assuré la transition entre le départ de Madame RIGAL et l'arrivée de Madame LUCIANI POURTEAU Pascale. La seconde est relative à l'attribution de cette indemnité à Madame LUCIANI POURTEAU Pascale à compter du 1^{er} septembre 2007.

Les deux délibérations sont votées à l'unanimité.

6. Etude de faisabilité du restaurant scolaire de l'école de Sumène.

Le restaurant scolaire de l'école de Sumène situé à l'étage de l'école devient trop exigu. Il conviendrait de le transférer au rez de chaussée, ce qui permettrait de récupérer les locaux de l'étage pour envisager ultérieurement une grande classe, une BCD et des locaux annexes. Compte tenu de la complexité de l'opération, une étude de faisabilité est nécessaire. Le cabinet d'architectes AJM nous a fait une proposition d'un montant HT de 1 500 €. Il est proposé d'autoriser le Président à engager cette étude (proposition jointe). Avis favorable de la Commission des Finances et du Personnel.

Voté à l'unanimité.

7. Etude Petite Enfance – Choix du prestataire.

Suite à la consultation organisée pour cette étude. Deux réponses correspondant au cahier des charges ont été réceptionnées. Le cabinet IZIJ pour un montant HT de 9 375 € et M. Untersinger pour un montant HT de 9 025 €.

Les deux propositions sont de qualité, mais compte tenu des excellents renseignements obtenus sur les précédentes prestations de monsieur Untersinger et compte tenu du prix légèrement inférieur c'est sa proposition qui est retenue.

Voté à l'unanimité.

8. Achat de places de cinéma pour les élèves des écoles gérées par la Communauté de communes

Monsieur le Président expose que la Communauté souhaite promouvoir le cinéma Arc en Ciel, propriété de la Communauté de communes et pièce importante de l'animation culturelle et de

loisir de notre territoire. La précédente opération de ce type en 2005 avait permis de mieux faire apprécier cet établissement. Monsieur Gaubiac n'est pas favorable à ce qui constitue une aide à une entreprise privée qui doit atteindre seule son équilibre. Plusieurs autres élus estiment au contraire qu'il est important de soutenir cet élément de l'attractivité de notre territoire.

Monsieur Issert demande à ce que les places soient bien valables pour toutes les séances.

Voté à la majorité. Une voix contre

9. Avant Projet définitif – Réhabilitation du Théâtre Albarède.

Il convient d'approuver l'APD de la réhabilitation du Théâtre Albarède. Cet APD a été validé par le groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises avec l'architecte. L'estimation des travaux est conforme au plan de financement approuvé par le Conseil de communauté le 5 juin 2007. Après discussions en phase APD le montant des travaux de réhabilitation est approuvé à 1 245 000 € HT ainsi que les plans présentés.

Voté à l'unanimité.

10. Etude pour l'extension de la ZAE « Les Broues ».

Les terrains dédiés à l'extension de la ZAE des Broues sur environ 30 000 m² ont été acquis par le Conseil Général de l'Hérault. Les modalités de rétrocession à notre collectivité sont en cours de négociation. Sans plus attendre, il est possible de lancer les études d'aménagement. Le Président demande au Conseil de l'autoriser à lancer la consultation pour désigner un mandataire en charge de faire réaliser les études préalables et plus généralement de l'autoriser à engager toute action et à signer tous documents et tous courriers nécessaires.

Voté à l'unanimité.

11. Dossiers économiques – (Ateliers Nicolas – Terrains Ateliers Relais).

Il convient d'autoriser le Président à mener des négociations sur 2 sujets. L'atelier Nicolas sur la ZAE « Les Broues » (ex chlorophylle) pour envisager soit son extension en crédit bail soit sa vente à l'entreprise comme le bail le prévoit et l'éventualité de la vente à un entrepreneur des terrains restant sur l'arrière des ateliers relais. Le Conseil de communauté sera amené à délibérer à nouveau sur ces questions après négociation avec les intéressés (avis favorable de la Commission des Finances et du personnel). Le Conseil insiste pour que la création d'emplois soit un élément primordial de la discussion sur ces deux dossiers.

Voté à l'unanimité.

12. Avenant à la convention avec le CDT 30.

Il convient d'approuver l'avenant à la convention qui nous lie au CDT 30 et qui prévoit l'édition d'un guide touristique spécifique aux trois Communautés de communes adhérentes au pôle touristique. Cette édition est financée à 50 % par le CDT 30, voir convention jointe. (Avis favorable de la Commission des Finances et du Personnel).

Voté à l'unanimité.

13. Convention cadre relative à la redynamisation du bassin d'emploi du Vigan et du canton de Ganges.

Le Président indique au Conseil que cette convention a été établie dans le cadre de l'accord de revitalisation accepté par l'entreprise Well qui s'engage sur une participation financière. Elle vise à aider les entreprises qui créeront des emplois. Les signataires sont l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général du Gard et les 6 communautés de communes du bassin d'emploi. Le montant de la participation financière des communautés de communes sera précisé par voie d'avenant après négociation. Le Président demande au Conseil de l'autoriser à signer cette convention (ci-jointe).

Monsieur le Président précise que les fonds mobilisés par chaque communauté de communes seront utilisés sur leur territoire. Il souligne l'importance de la participation des différentes collectivités.

Voté à l'unanimité.

14. Subvention à l'Office de Tourisme Cévennes Méditerranée.

Monsieur Chafiol rend compte de la récente réunion du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme. Il indique que pour faire face à son fonctionnement et financer ses actions, l'office sollicitera la Communauté de communes à hauteur de 133 000 € en 2008 soit une augmentation de 20 000 €. Monsieur Rigaud indique que le Conseil ne peut qu'enregistrer cette demande sans pouvoir anticiper sur un vote futur. Il précise également que plusieurs aides départementales supplémentaires sont proposées pour l'Office de Tourisme dans le Contrat de Territoire 2008. Il propose au Conseil le vote d'une subvention de 50 000 € à valoir sur la subvention totale 2008 afin de permettre à l'Office de Tourisme de fonctionner et de lancer ses actions.

Voté à l'unanimité.

15. Signature de l'avenant 2008 au contrat de territoire avec le Conseil Général de l'hérault.

Monsieur Rigaud indique que le total des aides apportées cette année encore sur notre territoire par le Conseil Général de l'Hérault s'élèvent à plus de 650 000 € et en ce qui concerne notre collectivité ce sont : Théâtre Albarède, Ecole de St Bauzille de Putois, ZAE les Broues, tri sélectif, véhicule, communication tourisme. Il convient de l'autoriser à signer cet avenant.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses.

Monsieur Rigaud informe le Conseil que le Conseil Général de l'Hérault a délibéré positivement sur sa participation (y compris financière) au Pays Aigoual Cévennes Vidourle et au GAL Cévennes. Des crédits sont également réservés pour abonder les futurs programmes leader. Monsieur Pierre Servier donne des informations complémentaires sur le GAL Cévennes.

Monsieur Carlu rend compte de la réunion sur le « schéma des ZAE du Pays » à laquelle il a participé. En ce qui concerne notre Communauté, les extensions de la ZAE les broues et de la ZAE du Frigoulet sont prises en compte en tant que projet d'intérêt local et la future zone de St Bauzille de Putois comme zone d'intérêt stratégique (avec celles du Vigan et de St Hippolyte du fort). Ces décisions sont conformes à

l'étude que nous avons nous même fait réaliser sur notre territoire et ouvriront les possibilités d'aides régionales pour les zones d'intérêt stratégique.

Monsieur Faidherbe informe le Conseil des menaces de fermeture qui pèsent sur le tribunal d'Instance du Vigan dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire. Après débat la motion suivante est adoptée à l'unanimité.

Motion sur la carte Judiciaire

Le Conseil de Communauté a été alerté sur la menace de fermeture du Tribunal d'Instance du Vigan dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire présentée par Madame la Garde des Sceaux.

Très attachés à la présence judiciaire sur nos territoires nous défendons une politique d'aménagement qui doit privilégier la proximité des services avec les citoyens et la défense de nos bourgs centres.

Le Conseil de Communauté se déclare donc tout à fait opposé à la fermeture du Tribunal d'Instance du Vigan et propose de

rattacher le canton de Ganges à cette juridiction pour les affaires de son ressort.

Monsieur Toulouse fait le point sur l'installation du haut débit initié par le Conseil Général du Gard. Il confirme que toutes les communes du canton de Sumène seront concernées. Monsieur Rigaud a proposé aux deux départements l'organisation d'une réunion technique entre les services pour un échange d'information et de coordination si nécessaire. Au sujet de la TNT monsieur Rigaud a envoyé un second courrier au président du CSA pour réclamer la couverture de notre territoire.

Monsieur Rigaud informe le Conseil des démarches entreprises avec monsieur Toulouse et monsieur Itier pour le maintien de la classe de St Martial. Après la rencontre avec les parents et l'Inspectrice de l'Education Nationale, divers courriers ont été adressés par la Communauté de communes et la Mairie.

ETAT CIVIL

1 Agonès - 2 St Bauzille de Putois - 3 Montoulieu

MARIAGES

3 - Mme Eliette Bois et M. Verdié Robert

NAISSANCES

3 - Clara de Delphine et Joël Bonnefoy
3 - Mélinda de Coraline Kiesling et Jonathan Lantermier

DECES

2 - Roger ISSERT	le 21/01/2008
2 - Frédéric MAJUREL	le 25/01/2008
2 - Louis François CARIBENT	le 17/02/2008
2 - René TRICOU	le 10/03/2008
2 - Lucette CANCEL ép BORIE	le 29/03/2008
2 - Maurice VIGNERON	le 31/03/2008

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	P	R	I	N	T	E	M	P	S
2	L	E	N	I	F	I	A	N	T
3	A	G	E	E		N	I	E	R
4	N	I	S		S		N	U	E
5	T	O	P		E	T	E		S
6	E	N	E	R	V	E		A	S
7	S	A	R	R	I	E	T	T	E
8		L	E		T	S	A	R	S

Solution des mots croisés page 7

Les ruchers de Montoulieu ...

Nous allons partir à la découverte du métier d'apiculteur à travers le témoignage de M. CORIGLIANO Patrick qui nous fait partager les secrets de cette activité.



« Cela fait maintenant quatre années que je me suis installé dans la commune de Montoulieu. Grâce au soutien de la Mairie, j'ai pu construire mon bâtiment agricole avec mon habitation.

Mon exploitation comprend 350 à 400 ruches : ce travail, que je pratique depuis seize ans maintenant, est une activité à plein temps.

Tout commence avec le printemps, avec l'arrivée des beaux jours et l'allongement de l'ensoleillement.

Les Reines des ruches reprennent vite leur ponte (chaque reine peut pondre 3000 œufs par jour) et l'apiculteur commence les premières visites : vérification des états sanitaires de chaque colonie, évaluation des plus belles qui partiront sur le ROMARIN, en transhumance dans les CORBIERES et sur la BRUYERE BLANCHE, dans les Hautes Vallées de l'Hérault ; au total, 200 ruches seront déplacés dès le printemps.

Après, les vieilles reines défectueuses seront supprimées et remplacées par des jeunes reines que j'aurai

fait naître au préalable. Le travail d'élevage de Reines est sûrement le plus intéressant de l'apiculteur : pratiqué par peu d'apiculteur, il permet d'avoir beaucoup de jeunes Reines de très bonnes qualité, résistantes aux maladies, calmes, peu agressives et de grande productivité...

Une belle ruche compte jusqu'à 50000 abeilles : plus il y a d'abeilles, meilleures seront les récoltes.

Pour produire une sorte de miel bien particulier, il faut un emplacement type, au minimum 5 à 10 hectares d'une plante d'un seul tenant dont on souhaite faire ce miel.

C'est ainsi que je déplace mes ruches dans tout le LANGUEDOC et même au-delà : ARRIEGE pour le miel D'ACACIA et PROVENCE pour le miel de LAVANDE...

La transhumance des ruches est le travail le plus pénible : il se pratique de nuit et se termine le plus souvent au premier rayon du soleil, pour les plus longues. Cela me permet de produire 10 à 12 sortes de miel différents...

L'APICULTURE subit de plein fouet les bouleversements de l'environnement !!!

Réchauffement climatique, manque d'eau, traitement d'insecticide sur les cultures, attaque répétée depuis plus de 20 ans d'un parasite, dit

le VARROA, qui peut décimer une colonie en une saison... Et maintenant, menace du Frelon D'ASIATIQUE VESPA VELUTINA (mangeurs d'abeilles, de miel et de couvain) ; les premiers nids ont fait leur apparition aux alentours de MONTPELLIER...

J'ai installé à MONTOULIEU une petite exposition sur l'abeille et l'apiculture, avec un magasin de vente de mes produits.

Tous les étés, le jeudi soir, je reçois à partir de 17h30 pour une explication plus ample de tout cela...

Vous pouvez trouver mes miels sur le marché de GANGES, du VIGAN, à l'épicerie de SAINT-BAUZILLE DU PUTOIS, de SAINT-GUILHEM LE DESERT, ainsi qu'au MAS NEUF, à la DEVEZE de MONTOULIEU et au CAUSSE de LA SELLE, au MAS COULET...

Prochain miel que je compte produire, si les conditions climatiques le permettent : le MIEL DE TILLEUL, dans les PYRENNES ; avis aux amateurs ! »

CORIGLIANO PATRICK

Les Ruchers de MONTOULIEU

La Bruyère

34190 MONTOULIEU,

06 22 93 39 27

